

Exercice 2013/2014

Poursuite de la réduction drastique des charges de personnel et d'amortissements en ligne avec la stratégie : -17,3 M€ par rapport à N-1

Progression de la construction du Grand Stade conforme aux objectifs

Un objectif de retour à l'équilibre impacté par la non-réalisation du plan de cession de joueurs et par la « taxe à 75% » (6,3 M€) votée avec effet rétroactif

Résultat opérationnel courant : -24,9 M€ au 30 juin 2014

Lyon, le 14 octobre 2014

Le Conseil d'Administration d'OL Groupe, réuni le 14 octobre 2014, a arrêté les comptes de l'exercice 2013/2014. Les résultats de l'exercice 2013/2014 sont marqués par plusieurs éléments:

- la progression de 3% des produits des activités hors joueurs
- la non-réalisation du plan de cession de contrats joueurs, qui impacte négativement les résultats de l'exercice pour un montant d'environ 20 M€
- la poursuite de la réduction drastique des charges de personnel et des dotations aux amortissements joueurs pour un montant total cumulé de 17,3 M€ sur l'exercice
- la mise en application de la taxe exceptionnelle sur les hautes rémunérations, dite « taxe à 75% », pénalisant le résultat courant pour un montant total de 6,3 M€.

Conformément à ce qui avait été annoncé, le Groupe a lancé le 29 juillet 2013, consécutivement à la finalisation du financement, la construction du Grand Stade qui progresse selon le planning envisagé. Le Groupe poursuit également sa stratégie de capitalisation sur son centre de formation. La réalisation du Grand Stade et la politique de formation constituent des axes majeurs d'amélioration de la performance économique à moyen et long termes.

A- Résultats sportifs de la saison 2013/2014

Equipe Masculine

Championnat : 5^{ème} place (16^{ème} fois consécutive dans le top 5 du Championnat de France de Ligue 1)

Europa League : 1/4 de finale

Coupe de France : 1/8^{ème} de finale

Coupe de la Ligue : Finaliste

Au 30 juin 2014, l'Olympique Lyonnais, premier contributeur français à l'indice UEFA (à hauteur de 27%), occupe la 12^{ème} position du classement UEFA des clubs (sur la base des résultats en coupes européennes au cours des 5 dernières saisons, 2009/10 à 2013/14).

Le 23 mai 2014, Hubert Fournier, ancien entraîneur du Stade de Reims, a succédé à Rémi Garde et parallèlement, un département Performance a été créé afin d'améliorer et d'encadrer la diététique, la préparation physique ainsi que le suivi médical.

Equipe féminine

Championnat : 8^{ème} titre consécutif de Championne de France

Coupe de France : Victoire

Champions League : 8^{ème} qualification consécutive

Equipes jeunes

Moins de 17 ans (section masculine) : vainqueur du Championnat de France

Moins de 19 ans (section féminine) : vainqueur du Championnat de France

En juin 2014, le Centre de Formation de l'Olympique Lyonnais a été classé, n°1 français* pour la 2^{ème} fois consécutive. Au niveau européen, il se classe à la 2^{ème} place**, ex aequo avec le Real Madrid, derrière Barcelone. De plus, l'académie s'internationalise et compte désormais 5 joueurs extra-communautaires (Luxembourg, Norvège, Suisse, Chine et Corée).

* Commission Nationale Paritaire de la Convention Collective Nationale des Métiers du Football

** Sporting Intelligence, octobre 2013

B- Résultats de l'exercice 2013/2014 (du 1^{er} juillet au 30 juin)

1/Produits des activités hors contrats joueurs en croissance de 3% (+3 M€)

En M€	30/06/14	30/06/13	Var. M€	Var. %
Billetterie	13,0	12,3	+0,7	+5,7%
Partenariats – Publicité	19,0	21,0	-2,0	-9,5%
Droits marketing et TV	56,2	51,5	+4,7	+9,1%
Produits de la marque	16,2	16,6	-0,4	-2,4%
Produits des activités hors contrats joueurs	104,4	101,4	+3,0	+3,0%
Produits des cessions des contrats joueurs	16,1	36,2	-20,1	-55,5%
Total des produits des activités	120,5	137,6	-17,1	-12,4%

Les produits des activités hors contrats joueurs s'établissent à 104,4 M€, en progression de 3% sur la période, principalement soutenus par le parcours européen de l'équipe masculine générant des revenus de droits marketing et TV Europe en forte évolution.

La non-réalisation du plan de cession a conduit à une baisse significative des produits des cessions des contrats joueurs qui s'inscrivent à 16,1 M€ contre 36,2 M€ l'an dernier. Ils correspondent aux transferts réalisés en début de saison concernant 3 joueurs (Bastos, Lisandro et Monzon) ainsi qu'à des incentives, contre un total de 7 transferts réalisés au cours du précédent exercice.

Les transferts des joueurs prévus en juillet ou en août 2013 ainsi que ceux qui étaient prévus au mercato d'été 2014 pour environ 20 M€, n'ont pas été concrétisés.

Au global, le total des produits des activités s'établit à 120,5 M€, en recul de 17,1 M€ par rapport à l'exercice dernier.

2/ Compte de résultat consolidé

En M€	30/06/2014	30/06/2013	Var. M€
Produits des activités	120,5	137,6	-17,1
Impôts et taxes	9,6	3,5	+6,1
Frais de personnel	74,8	82,4	-7,6
EBE	-7,5	10,5	-18,1
Amortissements joueurs	15,2	24,9	-9,7
ROC	-24,9	-16,5	-8,4
Résultat avant impôt	-28,0	-20,1	-7,9
Résultat net part du Groupe	-26,4	-19,9	-6,6

L'abaissement significatif, pour la deuxième année consécutive, des charges de personnel (-7,6 M€ soit -24,4 M€ sur 2 ans) n'a pas permis de compenser la non-réalisation de l'objectif de cessions de contrats joueurs (environ 20 M€) ainsi que l'impact très défavorable de la mise en application de la taxe à 75% (6,3 M€).

L'EBE s'établit ainsi à -7,5 M€, contre +10,5 M€ au 30 juin dernier.

Le ROC bénéficie toutefois de la réduction importante des dotations aux amortissements sur contrats joueurs (-9,7 M€ soit -21 M€ sur 2 ans) permettant de compenser partiellement la forte baisse de l'EBE. Il s'établit à -24,9 M€ contre -16,5 M€ au 30 juin dernier.

Au 30 juin 2014, la valeur marché de l'effectif joueurs basée sur Transfermarkt et révisée principalement sur les jeunes joueurs, se maintient à un niveau élevé de 92,4 M€. Compte tenu d'une valeur nette comptable en forte baisse, le potentiel de plus-values sur cessions de contrats joueurs se maintient à un niveau élevé de près de 80 M€.

3/ Un bilan en forte mutation

Les capitaux propres consolidés au 30 juin 2014 s'établissent à 108,2 M€, intégrant l'émission, par OL Groupe, d'OSRANE réalisée le 30 juillet 2013 (80,2 M€ brut, soit 78,3 M€ net) en relation avec le financement du Grand Stade. Les capitaux propres augmentés de l'OCEANE (23,4 M€ au 30 juin 2014) s'élèvent ainsi à 131,6 M€ (contre 79,5 M€ au 30 juin 2013).

La première émission obligataire de la Foncière du Montout (filiale à 100% d'OL Groupe), a été effectuée en février 2014 et présente un solde de 48,4 M€ (net de frais d'émission) au 30 juin 2014.

Les autres emprunts et dettes financières à court et moyen termes s'inscrivent à 10,5 M€, en forte réduction (-21,4 M€) par rapport au 30 juin 2013 du fait principalement de la diminution du tirage sur la ligne de crédit d'exploitation (-17,0 M€).

Conformément à la stratégie de capitalisation sur l'Academy OL, la forte réduction de l'actif net joueurs se poursuit. Il s'établit à 13,6 M€ au 30 juin 2014, en baisse de 23,8 M€ par rapport à l'exercice dernier et de 48,8 M€ par rapport au 30 juin 2012.

Parallèlement, en relation avec l'avancement de la construction du Grand Stade, les actifs corporels progressent fortement et s'établissent désormais à 149,5 M€, contre 64,0 M€ au 30 juin 2013 (dont 141,2 M€ d'actif Grand Stade contre 54,8 M€ au 30 juin 2013).

La trésorerie nette d'endettement (hors OCEANE et y compris créances nettes sur contrats joueurs) est positive et s'élève à 4,0 M€ (+0,9 M€ au 30 juin 2013), permettant ainsi le respect des covenants bancaires au 30 juin 2014.

En date du 27 juin 2014, la SAS Olympique Lyonnais a conclu, un nouveau contrat de crédit syndiqué d'exploitation, d'un montant de 34 M€, avec pour échéance finale le 30 septembre 2017. Cette nouvelle ligne de crédit se substitue à la précédente ligne d'un montant initial de 57 M€, ramené à 40 M€ en septembre 2013.

4/ Actualités depuis le 1^{er} juillet 2014 et perspectives à moyen terme

Après 11 mois de travaux la construction du Grand Stade progresse selon le planning établi

Démarrés le 29 juillet 2013, les travaux du Grand Stade représentant un investissement total de 405 M€, se poursuivent conformément au planning avec un objectif de mise en service au plus tard en début d'année 2016.

Le 25 avril 2014, l'UEFA a annoncé que le Grand Stade accueillera 6 matchs de l'EURO 2016, dont 4 matchs de groupe, un 1/8^{ème} de finale et une 1/2 finale.

Le projet Grand Stade a également franchi une nouvelle étape importante avec la signature, à l'issue d'une procédure de consultation, d'un contrat d'Exploitation-Maintenance avec la société DALKIA (filiale du groupe EDF). Ce contrat a pour objet de confier l'exploitation technique, la maintenance et le « gros entretien renouvellement »

(GER) du Grand Stade à DALKIA. La durée du contrat est de 20 ans à compter de la réception de l'enceinte sportive.

DALKIA FRANCE interviendra en 2 temps :

- une phase de pré-exploitation pendant la construction du Grand Stade ;
- une phase d'exploitation et de maintenance dès la livraison de l'infrastructure.

Parallèlement aux travaux de construction, OL Groupe enregistre une montée en puissance de la commercialisation des nouveaux produits du « Parc Olympique Lyonnais », ce qui, à l'instar des autres stades modernes situés dans les grandes métropoles européennes, devrait générer une nouvelle dynamique de croissance et de pérennisation des revenus du Groupe.

Ainsi, à date, 40 contrats de partenariats constructeurs (sociétés participant à la construction du stade et bénéficiant à ce titre du label attaché à la construction) et 3 contrats de partenariats technologiques ont déjà été signés et plus de 26 loges (sur un total de 105) vendues ou réservées.

Poursuite de la stratégie de capitalisation sur l'Academy OL et orientations à moyen terme

Pour les saisons 2014/2015 et suivantes, l'Academy OL demeure au cœur de la stratégie du Groupe avec une capitalisation importante sur le centre de formation, fournisseur officiel de l'équipe première et source de plus-values potentielles en croissance.

Au 30 juin 2014, plus de 85% des plus-values potentielles (estimées sur la base de Transfermarkt et révisée par l'OL essentiellement sur les jeunes joueurs), soit 69,1 M€, concernaient des joueurs issus directement de l'Academy OL contre 46% au 30 juin 2012 et 70% au 30 juin 2013.

OL Groupe a pour objectif le retour du club à une participation en Champions League le plus rapidement possible, s'inscrivant ainsi dans une dynamique de développement des ressources afférentes, au profit de l'essor économique du club et de sa performance sportive.

L'UEFA a d'ailleurs annoncé le 9 septembre dernier, lors de l'Assemblée Générale de l'Association des Clubs Européens (ECA), une tendance très positive qui conduirait à une nouvelle croissance significative, de l'ordre de plus de 30%, des droits marketing et télévisuels relatifs aux compétitions européennes de clubs (Champions League et Europa League) pour la période 2015/2018, qui sont actuellement en cours de négociation.

Par ailleurs, dans le cadre de la signature du nouveau contrat de crédit syndiqué d'exploitation de 34 M€ le 27 juin dernier, OL Groupe rappelle que les actionnaires, ICMI, d'une part, et Pathé, d'autre part, en leur qualité de principaux titulaires des obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes émises par OL Groupe et ayant fait l'objet de la note d'opération visée le 9 décembre 2010 par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro 10-432 (les "OCEANE 2010"), se sont engagés à approuver, sous certaines conditions, le refinancement de leurs créances au titre des OCEANE 2010 (dont l'échéance est le 28 décembre 2015) afin qu'elles ne fassent pas l'objet d'un remboursement à Pathé et à ICMI avant le 31 décembre 2017.



En conséquence, OL Groupe s'est engagé dans le cadre de la signature de cette nouvelle ligne de crédit syndiqué d'exploitation, à mettre en place, sous certaines conditions, un refinancement dont les modalités seront arrêtées, et la mise en place effectuée, avant le 15 septembre 2015.

Evolution de la Gouvernance d'OL Groupe

Le Conseil d'Administration a décidé de renforcer les structures de gouvernance autour de l'activité sportive, cœur de métier de l'OL, afin de préparer les deux équipes masculine et féminine pour leur entrée dans le Grand Stade début 2016 et mettre en oeuvre une politique sportive en adéquation avec la nouvelle infrastructure de standing européen.

Il a ainsi été décidé de créer un « Comité Sportif et des Ambassadeurs » dans lequel siègeront, sous la présidence de Jean-Michel Aulas, un certain nombre d'administrateurs, qui quitteront le Conseil d'Administration d'OL Groupe pour se consacrer pleinement à l'accompagnement de la politique sportive.

Ce « Comité Sportif et des Ambassadeurs » sera complété ponctuellement par d'autres administrateurs ainsi que de membres concernés du staff technique.

Le Conseil d'Administration a également décidé de coopter Thomas Riboud-Seydoux en qualité d'administrateur.

Il sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale la ratification de la cooptation intervenue et la nomination d'un nouvel administrateur femme, conformément à la loi Zimmerman.

Les procédures d'audit sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2014 ont été effectuées par les Commissaires aux Comptes et les rapports relatifs à la certification des comptes sont en cours d'émission.

Le slideshow de la réunion d'information du 15 octobre 2014 sera disponible à l'adresse suivante : <http://www.olweb.fr>

Prochain communiqué : Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2014/2015 publié le 14 novembre 2014 après bourse.

OL Groupe

Tel : +33 4 26 29 67 00
Fax : +33 4 26 29 67 18

Email:
dirfin@olympiquelyonnais.com
www.olweb.fr

Euronext Paris - compartiment C

Indices : CAC Small - CAC Mid & Small - CAC All-Tradable - CAC All-Share - CAC Consumer Services - CAC Travel & Leisure
Code ISIN : FR0010428771
Reuters : OLG.PA
Bloomberg : OLG FP
ICB : 5755 Services de loisirs

